

Forum régional africain sur la justice centrée sur les personnes 2025

« Promouvoir une justice centrée sur les personnes en
Afrique : construire des sociétés justes pour tous »

Note conceptuelle de la session

***S'appuyer sur l'Union Africaine (UA) et les mécanismes
régionaux pour renforcer l'accès à la justice pour tous***

Date : **28 octobre 2025**

Heure : **09h30–10h45 GMT (UTC+0) (à titre indicatif)**

Lieu : Banjul, Gambie

Lieu : **Sir Dawda Kairaba Jawara International Conference Center – Salle thématique.**
*(En marge de la 85e session ordinaire de la Commission africaine des droits de
l'homme et des peuples)*

Alliance Africaine 
POUR UNE JUSTICE CENTRÉE SUR LES PERSONNES

Co-organisateurs :





Introduction

S'inspirant du succès de la Conférence régionale Asie-Pacifique 2024 sur la justice centrée sur les personnes, coorganisée par l'Organisation Internationale de Droit du Développement (OIDD) avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ONU Femmes, le World Justice Project et d'autres, et s'appuyant sur l'élan de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes (AAPCJ) depuis son lancement en novembre 2024, le Forum régional africain sur la justice centrée sur les personnes réunira divers acteurs afin de définir une feuille de route pour une justice centrée sur les personnes en Afrique. Le Forum se tiendra parallèlement à la 85e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) à Banjul, en Gambie, afin de tirer parti de la présence d'un large éventail de parties prenantes clés. Cette session explorera comment l'Union africaine (UA) et des organismes régionaux tels que la CADHP et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) peuvent jouer un rôle déterminant pour élargir l'accès à la justice à travers le continent. Elle se concentrera sur la manière d'aligner divers intérêts convergents afin de garantir une prestation équitable de la justice en Afrique. La session mettra également en lumière les opportunités existantes au niveau régional pour mobiliser des ressources et des partenariats en vue de promouvoir la justice centrée sur les personnes au niveau national.

Contexte et justification

Le continent africain est confronté à des défis persistants pour assurer une justice équitable et accessible à tous ses citoyens. Malgré l'existence de mécanismes régionaux de protection des droits humains, tels que la CADHP, de nombreux pays peinent à exploiter efficacement ces mécanismes pour traiter les questions juridiques et de droits humains nationales, y compris l'accès à la justice. Les gouvernements nationaux, les instances régionales et les partenaires internationaux doivent collaborer pour renforcer l'influence de ces institutions, promouvoir les droits humains et améliorer l'accès à la justice, y compris la justice réparatrice.

Cette session a pour objectif d'explorer des stratégies concrètes permettant aux nations africaines de façonner activement et de bénéficier des instances régionales de droits humains, afin qu'elles servent de catalyseurs pour des réformes significatives. Elle vise également à identifier des opportunités au sein de la gouvernance régionale, telles que la présidence de la CEDEAO, pour renforcer la justice centrée sur les personnes à travers la région, en réponse au besoin croissant de systèmes judiciaires inclusifs, réactifs et durables. De plus, la session mettra en évidence les succès passés dans la promotion de réformes juridiques, l'accès à la justice et la sensibilisation aux droits humains via la CADHP, tout en attirant l'attention sur les nouveaux défis émergents, notamment le thème de la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations. La session examinera comment une approche de la justice centrée sur les personnes appliquée aux réparations se concentre sur les besoins, les voix et les expériences des communautés concernées.

L'accent mis sur le renforcement de l'accès à la justice à travers l'orientation et l'influence de la CADHP répond à la demande d'outils pratiques et de cadres normatifs pouvant être adaptés et mis en œuvre au niveau national. De même, l'alignement des programmes des bailleurs sur les besoins régionaux en matière de justice souligne l'importance d'efforts coordonnés qui privilégient des solutions locales et le

développement durable. Ensemble, les sujets abordés lors de cette session visent à favoriser un paysage régional de la justice plus réactif, participatif et résilient, capable de relever les défis présents et futurs.

Objectifs de la session

- Explorer les mécanismes permettant d'intégrer efficacement les recommandations et cadres de la CADHP dans les législations et politiques nationales.
- Examiner les opportunités offertes par la présidence de la CEDEAO assurée par la Sierra Leone pour prioriser et promouvoir les initiatives de justice centrée sur les personnes.
- Analyser comment les documents normatifs et les décisions de la CADHP peuvent être adaptés pour améliorer l'accès à la justice au niveau national.
- Étudier comment les initiatives des bailleurs peuvent être stratégiquement alignées avec les priorités régionales en matière de justice afin de maximiser l'impact des programmes de justice centrée sur les personnes.

Programme

Heure	Sujet	Intervenant(s) / Format
09:30-09:40	Introduction et présentation du programme Remarques préliminaires et harmonisation des programmes des donateurs avec les besoins régionaux en matière de justice : L'intervenant et le modérateur exploreront comment les organismes donateurs peuvent aligner stratégiquement leurs programmes afin de soutenir des initiatives régionales en matière de justice qui privilégient les résultats centrés sur les personnes ou créent des interventions adaptables et évolutives améliorant l'accès à la justice pour tous.	Modérateur Aimee Ongeso, Responsable de Programme, Open Society Foundations.
09:40-09:50	Comment les nations africaines peuvent façonner et bénéficier du travail de la CADHP L'intervenant explorera les moyens par lesquels les pays africains, en particulier le Malawi, peuvent collaborer activement avec la CADHP pour promouvoir l'accès à la justice. L'accent sera mis sur l'influence mutuelle entre la Commission et les différents pays. L'intervenant abordera également les moyens par lesquels les cadres et les recommandations de la Commission peuvent être mis en œuvre efficacement au niveau national afin d'améliorer l'accès à la justice, en fournissant des exemples de mise en œuvre efficace et réussie d'approches judiciaires centrées sur les personnes au Malawi.	Pacharo Kayira, Représentant permanent adjoint, Mission permanente du Malawi auprès des Nations Unies à Genève.

09:50-10:00	Exploiter la présidence de la CEDEAO par la Sierra Leone pour promouvoir la justice centrée sur les personnes dans la région de la CEDEAO L'intervenant explorera les opportunités uniques offertes par la présidence de la CEDEAO assurée par la Sierra Leone pour piloter et étendre les initiatives visant à promouvoir une justice centrée sur les personnes à travers la région. L'intervenant discutera de la manière de définir des priorités régionales qui améliorent l'accès à la justice et sa réactivité aux besoins des citoyens. Cette intervention couvrira également les stratégies de collaboration avec les parties prenantes régionales, y compris la société civile et les leaders communautaires, afin de garantir que les réformes soient centrées sur les personnes et largement soutenues. L'intervenant abordera en outre le concept de justice réparatrice selon une approche centrée sur les personnes.	Hon. Alpha Sesay, Procureur général et Ministre de la Justice, Sierra Leone.
10:00-10:10	Renforcer l'accès à la justice dans les pays africains grâce à l'orientation et à l'influence de la CADHP L'intervenant examinera comment la CADHP fournit des orientations et des cadres pouvant être utilisés pour renforcer l'accès à la justice dans les pays africains, en présentant un ou deux cas concrets où l'implication de la Commission a conduit à des avancées significatives en matière de réformes juridiques et d'accès à la justice. L'intervenant abordera également la manière dont les gouvernements nationaux peuvent intégrer les recommandations de la Commission et les instruments normatifs régionaux dans les politiques et législations nationales. Enfin, l'intervenant discutera de la manière dont l'autonomisation juridique des populations historiquement les plus touchées par les injustices peut contribuer à répondre aux besoins, voix et expériences des communautés concernées, afin de promouvoir l'équité et la justice réparatrice.	Hon. Rémy Ngoy Lumbu, Commissaire de la CADHP.
10:10-10:30	Session interactive avec le public	Tous les participants
10:30-10:40	Mot de clôture des intervenants	
10:40-10:45	Points clés, conclusions et remarques de clôture	Modérateurs